

Image not found or type unknown



Payée en dessous du smic....quel recours...

Par **elo05**, le **02/10/2008** à **15:30**

Bonjour,rrnJe travail depuis depuis plus de 4 ans dans un centre de vacances, comme secrétaire et je constate, aujourd'hui, que je suis payée en dessous du SMIC.rnJe suis à mi-temps, je gagne 653.96€ et 0.45€ de complément différentiel (???), Brut par mois, pour 75.83 heures.rnSi je calcul correctement, j'arrive à un taux horaire de 8.62€....! BRUT!!!!rnPar quel moyen puis je réclamer mon dû.rnmerci d'avance pour vos réponses.